



## le mot du Maire

Chères trévériennaises,  
chers trévériennais,

Pour la rentrée des classes, les effectifs de l'école restent stables avec 79 enfants dont pratiquement la moitié des élèves accueillis en maternelles, ce qui a nécessité l'investissement de lits superposés pour la sieste. L'école profite en cette rentrée d'un Fab'Lab grâce à la générosité de M. François Pinault, ce qui en fait aujourd'hui avec les différents équipements une des écoles les mieux dotée du territoire. L'automne marque le lancement des projets annoncés. Un champ de bosses est sorti de terre à proximité du terrain multisports derrière l'école. Des plantations de pommiers et du mobilier de convivialité, accompagné d'une signalétique appropriée, viendront agrémenter ce terrain de loisirs en libre accès. Un autre terrain nature, à l'intention des tout petits celui-là, vous attend depuis peu dans le verger du parking de l'église. Il a été construit en régie par les élus et le personnel communal !

A la fin de l'année seront lancés les travaux d'aménagement du bas du bourg. Je vous invite à découvrir le projet en mairie si cela n'est pas déjà fait.

Les séances d'activité physique dédiées aux seniors proposées par l'Ageclis et l'atelier motricité organisé par le Relais Petite Enfance viennent compléter les activités régulières des associations communales que sont le théâtre, le jeu d'échecs, le QiGong ou récemment le Viet Vo Dao. D'autres rendez-vous jalonnent ce semestre qui s'annonce prolifique. A bientôt !

Vincent MELCION,  
Maire de Trévérien

### ■ NE LAISSEZ PAS VOS POMMES POURRIR

Afin de confectionner son jus de pommes, l'APE se déplace pour ramasser les pommes que vous laissez. Tous les bénéfices sont aux profits des enfants de l'école. Renseignements : 06 14 97 12 59 ou 06 95 41 09 91 - apetreverien@gmail.com

### ■ AVIS AUX AMATEURS



Une nouvelle association à Trévérien ! L'école Le Tigre Jaune propose des cours de Viet Vo Dao (Art martial traditionnel vietnamien) à la salle des fêtes tous les lundis de 19h30 à 21h00 pour les adultes et le mercredi de 15h00 à 16h30 pour les enfants âgés de 7 à 14 ans. Renseignements auprès de Patricia RENAUX au 06 12 47 30 03 [www.tigrejaune.com](http://www.tigrejaune.com) – [tigrejaune35@gmail.com](mailto:tigrejaune35@gmail.com) /



### ■ DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Jeudi 26 et vendredi 27 octobre de 9h00 à 12h30  
2 missions pour les jeunes âgés de 16 à 17 ans

**Dossier d'inscription à retirer en mairie  
et à déposer avant le 24 OCTOBRE**

Rémunération 15 € par mission

### ■ CENTRE DE LOISIRS



Le centre accueille vos enfants à partir de 3 ans tous les mercredis et les petites vacances de 7h30 à 19h00. Au programme de cet automne du sport, du bricolage, de la fabrication de marionnettes, de la cuisine, etc. Renseignements et réservations auprès d'Angéline : Tél : 06 17 55 83 52 - [animationperiscolairetreverien@gmail.com](mailto:animationperiscolairetreverien@gmail.com)

### LES RENDEZ-VOUS de la municipalité A NE PAS MANQUER

■ **RENCONTRE ÉLUS/HABITANTS** : **Dimanche 1er octobre** à partir de 11h30 au bord du canal derrière la mairie. Venez partager et échanger vos idées ou suggestions autour d'un apéritif préparé par vos élus !

■ **CHANTIER PARTICIPATIF CIMETIÈRE** : Amis jardiniers, participez en toute convivialité le temps d'une matinée dans l'entretien des tombes délaissées de notre cimetière. **Mercredi 11 octobre 9h-12h** (collation offerte).

■ **CHANTIER PARTICIPATIF ÉCOLE** : Les petits doigts de nos bambins, qui gratouillent chaque jour avec passion à leur hauteur entre les pierres depuis des années, ont eu raison des soubassements de nos vieux murs de l'école. Il est temps de rattraper le temps et de rénover les joints de pierres. Voici l'occasion rêvée de venir apprendre à réaliser des joints à la chaux comme les pros. Parents et amateurs sont les bienvenus les **samedis 7 et 14 octobre** de 14h-18h (sur inscription en mairie).

# AGENDA

- ▶ **Dimanche 1er octobre - 11h30**  
Rencontre élus/habitants - Mairie
  - ▶ **Mardi 3 octobre - 20h**  
AG de l'APE - Salle des Associations
  - ▶ **Mercredi 11 octobre - 9h/12h**  
Chantier participatif - Cimetière
  - ▶ **Samedi 7 et 14 octobre - 14h/18h**  
Chantier participatif - Ecole
  - ▶ **Samedi 7 octobre - 12h**  
Repas des aînés - Salle des fêtes
  - ▶ **Samedi 21 octobre - 11h**  
Repas des classes 3 - Salle des fêtes
- 
- ▶ **Samedi 4 novembre - 19h30**  
Repas des bénévoles du Comité des Fêtes  
Salle des fêtes
  - ▶ **11 novembre - 10h30**  
Cérémonie Armistice - Mairie
  - ▶ **Vendredi 17 novembre - 20h**  
Loto du Comité des Fêtes - Tinténiac
  - ▶ **Dimanche 19 novembre - 10h/17h**  
Marché de l'Avent - Place de l'église
  - ▶ **18-19-24-25 novembre**  
Représentations théâtre CAT'S - Salle des fêtes
- 
- ▶ **Dimanche 3 décembre**  
Open d'échecs La Tour Trévériennaise
  - ▶ **Dimanche 10 décembre - 10h30**  
Assemblée Générale du Comité des Fêtes
  - ▶ **Vendredi 15 décembre - 19h**  
Concert blues - Le Trévériennais

**PLANTES INVASIVES**

4 plantes exotiques envahissantes ayant un impact sur la santé humaine sévissent en Bretagne et certaines d'entre-elles ont été identifiées sur le territoire de Trévérien. *Il s'agit du raisin d'Amérique, du Datura Stramoine, de la Berce du Caucase et de l'Ambrosie à feuille d'armoise.* Ne laissez pas ces plantes s'installer près de chez vous !

**Si vous pensez en reconnaître, envoyez photo et localisation précise à : [fredon@fredon-bretagne.com](mailto:fredon@fredon-bretagne.com)**

Plus d'infos sur <https://fredon.fr/bretagne/publications/plaquettes-st>

**HORAIRE D'OUVERTURE MAIRIE**

Lundi.... 09h00-13h00 • Jeudi ..... 14h00-18h30  
Mardi ... 09h00-12h00 • Vendredi.09h00-12h00

10, rue de la Forge • 35190 TRÉVERIEN  
Tél : 02 99 45 60 02 • [www.treveren.fr](http://www.treveren.fr)  
Mail : [mairie-treveren@orange.fr](mailto:mairie-treveren@orange.fr)  
f @MairieDeTreveren

## UN SENTIER PÉDAGOGIQUE DANS LA ZONE HUMIDE



Dans la zone humide, parmi les mares nouvellement créées et les plantations d'espèces locales (bourdaine, épine noire, érable, fusain, aulne, bouleau, frêne, chêne, hêtre) un platelage a été aménagé par Nature & Paysage pour faciliter l'observation de la biodiversité émergente.

Le terrassement du sentier réalisé par l'entreprise Gavard TP le long des berges du Linon permet de redécouvrir un patrimoine naturel oublié.

En valorisant cette zone humide, une ancienne peupleraie ouverte aux dépôts sauvages de tout ordre, nous apportons notre contribution à la préservation des corridors écologiques associés aux milieux humides. De par sa fonction de zone tampon et d'autoépuration, nous participons à notre niveau à l'amélioration de la qualité de l'eau qui est un des enjeux majeurs des prochaines décennies.

A l'échelle communale, l'aménagement de ce sentier est directement issu des conclusions de notre récente étude prospective d'aménagement de bourg, qui affirme la nécessité conjointe de «tourner le bourg vers le canal», de mieux interconnecter les points d'intérêt du bourg et de développer les cheminements alternatifs à l'automobile (cheminement piétons, voies cyclables).

## ATELIER D'ACTIVITÉ PHYSIQUE SENIORS



Avec l'aide de la Carsat et du CLIC Ageclic, la commune de Trévérien propose un atelier gratuit d'activité physique adaptée pour les personnes entre 60 et 99 ans, sur 12 séances les lundis à 15h à partir d'octobre à la salle des fêtes. Les exercices sont inspirés des arts martiaux (judo, taïso...) et adaptés aux participants. A travers des exercices ludiques et originaux, le but est de travailler le renforcement musculaire, la souplesse, la coordination et l'endurance, avec enthousiasme et bonne humeur.

▶ Contact : Nicolas BILLOT Saparman 06 38 77 12 22

## HALTE AUX INCIVILITÉS : LES RÈGLES D'USAGE

**DÉPÔT SAUVAGE** : Les déchets verts c'est en déchetterie pas dans les fossés ! Avec les beaux jours, les travaux de jardinage sont d'actualité. Mais contrairement aux idées reçues, jeter ses déchets verts dans la nature est strictement interdit et est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 euros comme pour l'abandon de ses déchets ménagers (ref. Art. R. 632-1 et 635-8 du code pénal).

**VITESSE** : Beaucoup trop d'excès de vitesse sont coutumiers sur les routes isolées. Pour la sécurité de tous, du simple motard au conducteur de tracteur, les chemins ne sont pas des circuits ! Pour rappel, l'allure maximale sur route d'un convoi agricole est définie par la vitesse d'homologation de la remorque à 25 ou 40 km/heure (ref Art. R413-12-1 du code de la route).

**DÉJECTIONS CANINES** : Les bords du canal ne sont pas des crottoirs ! Votre chien ne peut pas ramasser, mais vous oui ! Même si pour certains cela porte bonheur, marcher dans les crottes de chien ne fait pas plaisir. Alors pour le confort de tous, outre pour des questions sanitaires, pensez à nos amis promeneurs ou pêcheurs et ramassez s'il-vous-plait.

**POUBELLES** : Je présente ma poubelle la veille au soir du ramassage et je la range dès le lendemain pour ne pas gêner les voisins. Réduisez vos déchets ! Vous avez à votre disposition un container à verre à La Roche et derrière le hangar technique, un container à journaux et un autre à papiers (au profit de l'association des parents d'élèves de l'école) également au hangar technique, ainsi qu'un point compostage au cimetière.



**Profitez d'un match des Rouges et Noirs en famille !**

Les habitants de Trévérien bénéficient pour la saison 2023-2024 de 12 places gratuites pour chaque match de ligue 1 à domicile au Stade Rennais.

▶ Sur inscription en mairie sous réserve de disponibilité, réservé exclusivement aux habitants de Trévérien dans la limite de 4 places par famille.